

# **INTERVENANTS DANS UN DÉPLACEMENT D'EXPORTATION**

## **L'EXPÉDITEUR**

Vous voudrez vous assurer du meilleur service au prix le plus bas possible. Pour ce faire, vous devrez sans doute vous adresser directement ou indirectement aux intervenants suivants.

## **LE TRANSITAIRE**

La plupart des exportateurs entretiennent des relations suivies et fructueuses avec une société d'expédition compétente et expérimentée. Dans bien des cas, le transitaire est en mesure de répondre à toutes les exigences de ses clients, depuis leurs installations jusqu'à celles de l'importateur.

Ainsi, un transitaire de bonne renommée établira toute la documentation requise de l'expéditeur et prendra toutes les dispositions nécessaires au transport des marchandises. Il se chargera notamment :

- de trouver des transporteurs intérieurs,
- de fixer les conditions du transport,
- de communiquer avec les employés du port,
- de trouver une compagnie de navigation,
- de choisir un courtier en douanes au port d'arrivée,
- d'engager les agents qui livreront les marchandises chez le destinataire.

## **L'ASSUREUR MARITIME**

Il est essentiel que, dès les étapes préalables à la planification, l'expéditeur s'entretienne des questions d'assurance non seulement avec le transitaire, mais également avec un agent, un courtier ou une société d'assurances de réputation bien établie.

Il faut accorder autant d'importance à l'obtention d'une garantie d'assurance complète et bien pensée, pour protéger aussi bien la cargaison que la responsabilité de l'exportateur conformément aux conditions de la vente ou de la lettre de crédit, qu'aux autres exigences concrètes de l'expédition.